

Commune de Rosporden-Kernével



**PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION**

Dossier d'approbation

Droit de préemption urbain

Dossier approuvé par délibération du conseil municipal du 03/01/2023.

Le droit de préemption urbain est établi sur toutes les zones U et AU du
PLU par délibération du conseil communautaire portant approbation.